MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 18 (1982), p. 287-292

Gilles Hennequin

Numismatique arabo-islamique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	
9782724711288	*Karnak-Nord XI*	Colin Hope
9782724711622	*BIFAO 126*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NUMISMATIQUE ARABO-ISLAMIQUE

Gilles HENNEQUIN

Paul BALOG, *The Coinage of the Ayyūbids,* Royal Numismatic Society, Special Publication Number 12, London 1980.

Les premières semaines de 1981 ont été marquées par ce qui restera à coup sûr comme l'un des événements majeurs de cette décennie dans le domaine de la numismatique orientale en général et du monnayage de l'Egypte médiévale en particulier. Le *corpus* du monnayage ayyūbide élaboré par P.B. tout au long de dizaines d'années de dépouillements, de voyages et d'investigations en tous genres était, enfin, mis à la disposition du public.

Originellement destinée à la série des *Numismatic Studies* de l'American Numismatic Society (New York) où P.B. a déjà fait paraître deux autres travaux de toute première importance [1], une première version de l'ouvrage était prête dès le début de la précédente décennie [2]. Le texte de P.B. a par la suite subi une refonte complète sous la direction de J.L. Bacharach (Seattle), en vue d'une publication à l'initiative de St. Album (Santa Rosa, California). Finalement, l'entreprise a abouti grâce à la générosité de S. Shamma (Ǧidda) et d'un autre mécène arabe resté dans l'anonymat. Accueilli par la R.N.S. dans la série de ses « Special Publications », le volume a vu le jour largement par le travail de N.M. Lowick (Londres) qui a dirigé l'impression et corrigé les épreuves.

L'ouvrage qui donc nous est offert s'ouvre sur une succession de courts chapitres et notices (P. 1-50) : disposition du catalogue, aperçu historique, tableaux généalogiques (Général; lignée de Saladin; lignée d'al-ʿĀdil; lignée de Šāhānšāh; lignée de Šīrkūh), monnayage ayyūbide d'Egypte après 647 H, exercice du droit de battre monnaie (*Sikka*), distinction du droit et du revers, énumération détaillée des ateliers (Par « provinces » et dans un ordre alphabétique arabe approximatif; carte, p. 27), métrologie (Poids et alliages : or, argent), bronze et jetons (?) de pâte de verre (Par provinces), titres régnaux, légendes (Contenu et disposition), figures humaines et animales, styles calligraphiques (Coufique, cursif : or, argent, bronze). Leur contenu est complété par celui d'autres développements dispersés dans le corps du catalogue (P. 58-305) : monnayage « divisionnaire » [3] (P. 64-65, 75, 108, etc.), *dirhams* « noirs » (P. 73), *dirhams*

[1] N° 12 : *The Coinage of the Mamlūk Sultans of Egypt and Syria,* 1964. N° 13 : *Umayyad, ʿAbbāsid and Ṭūlūnid glass weights and vessel stamps,* 1976.

[2] Nous avions eu le privilège d'en compulser rapidement le manuscrit à Rome au début de février 1974.

[3] Et controverse avec M.L. Bates (A.N.S.) sur la destination véritable des objets de pâte de verre (Moyens de paiement ou poids ?) : la suite dans *JESHO,* XXIV-1, January 1981, p. 63-109.

AnIsl 18 (1982), p. 287-292 Gilles Hennequin
Numismatique arabo-islamique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

canoniques (P. 74), *dirham* à l'hexagramme (Type d'Alep : p. 89), *dīnārs* pseudo-mecquois (P. 113), *dirhams* de Damas (Double rosace, hexalobe : p. 125-126), « réformes monétaires » d'al-Kāmil (P. 154), monnayage « divisionnaire » émis en Egypte par al-Kāmil (P. 156-158), *dirhams* posthumes d'al-Ġāzī (Alep : p. 206-207) [1], monnayage de Ḥamāh (P. 211, 249), « sultanat » extra-égyptien d'al-Afḍal ʿAlī (P. 240), contrefaçons chrétiennes de *dirhams* de Damas (P. 248), monnayage de Ḥarrān (P. 251), « sultanat » d'al-Muẓaffar Ġāzī en Ğazīra (P. 262-263), monnayage d'al-Masʿūd Yūsuf (Yaman : p. 291-292).

D'où, inévitablement, des redites et une assez grande confusion. Il aurait sûrement été préférable de sérier strictement les problèmes : politico-géographiques, techniques, économiques.

Sur le premier point, les travaux d'Ehrenkreutz, Gottschalk, Humphreys, etc., ont fourni la substance d'une description de la nébuleuse ayyūbide qui, du Nil au Tigre et au Bāb al-Mandab, recouvre le Proche-Orient pendant presqu'exactement un siècle (Dates extrêmes : investiture égyptienne de Saladin, 567; mise à mort d'al-Nāṣir Yūsuf par les Mongols, 658), sans compter une survivance locale en Mésopotamie (Ḥiṣn-Kayfā) pendant plus de deux siècles. Le conglomérat familial des Ayyūbides juxtaposait ou imbriquait les unes dans les autres des entités territoriales apparues du vivant de Saladin ou après sa mort et individualisées en fonction de structures historico-géographiques largement préexistantes, lesdites entités se transmettant d'un membre à l'autre du clan soit par succession héréditaire (Ex. : Alep, sans solution de continuité d'al-Nāṣir Yūsuf, dit Saladin, à son arrière-petit-fils et homonyme), soit au hasard des vicissitudes militaires et/ou des combinaisons diplomatiques. A l'intérieur de l'« empire » ayyūbide, une suzeraineté de fait était reconnue à un des souverains : par la conjonction de facteurs matériels (Essentiellement le poids territorial, démographique et économique de l'Egypte) et personnels, cette prééminence resta dans la lignée d'al-ʿĀdil jusqu'en 648, passant alors en Asie avec l'installation à Damas d'al-Nāṣir Yūsuf d'Alep. Alors que l'appellation d'*al-Malik* paraît être revenue de droit à tous les princes de sang ayyūbide, seul le suzerain familial pouvait arborer, avec ou sans investiture califale, le titre d'*al-Sulṭān*. Du point de vue de la *sikka* et de l'émission du monnayage, le suzerain se réservait apparemment le monopole de la frappe de l'or; il faisait de plus fabriquer des espèces d'argent, billon, bronze et éventuellement pâte de verre dans les ateliers placés sous son contrôle direct et dits, pour cette raison, « impériaux »; enfin, il concédait éventuellement le droit de frapper l'argent et/ou le bronze aux princes vassaux. Certaines principautés mineures ne furent apparemment jamais honorées de la *sikka*. Les autres (Syrie, Ğazīra, Yaman) usaient dudit droit en des ateliers dits « provinciaux » moyennant mention explicite du suzerain et donc reconnaissance officielle de sa prééminence, sans préjudice évidemment de la mention califale qui allait de soi dans ce milieu dirigeant ombrageusement sunnite et était donc totalement dépourvue de signification politique. Seules quelques émissions périphériques peuvent être considérées comme locales ou « localement indépendantes » dans la mesure où elles ne mentionnent pas le suzerain ayyūbide ou, pire, signalent une allégeance politique extérieure, par exemple aux Salğūqs de Rūm.

[1] P.B. semble favorable à l'explication proposée par M.L. Bates (Contrefaçons exécutées dans les Etats latins d'Orient).

AnIsl 18 (1982), p. 287-292 Gilles Hennequin
Numismatique arabo-islamique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Du point de vue technique, les principaux problèmes traités sont, à la rubrique « Métrologie », ceux des métaux monétaires, des poids et des alliages. A de rares exceptions près, l'or ne fut effectivement frappé qu'en Egypte, l'émission « mecquoise » de 594 ne pouvant être qu'une confirmation de la règle. L'alliage paraît moins pur que sous les Fāṭimides, et les poids individuels des coupures varient fortement. Toujours en Egypte, l'émission des *dirhams* de billon continue : les espèces *aswad* ou *waraq* héritées des Fāṭimides sont relayées à partir d'al-Kāmil par d'autres espèces dites « globulaires » dont l'alliage est aussi pauvre (Moins de 30 % de fin) et les poids individuels aussi fantaisistes. On ne voit donc vraiment pas en quoi le passage des unes aux autres aurait pu signaler une « réforme monétaire » [1] ... Quant au *dirham* « canonique », assez mal représenté en Egypte où de surcroît il est d'alliage et de poids inférieurs, il abonde en Asie : le titre de l'alliage paraît baisser de Saladin à al-Nāṣir Yūsuf d'Alep, mais le poids individuel des pièces se maintient à proximité de la norme traditionnelle de 2,97 g ou de ses fractions, d'où la supposition raisonnable que les coupures d'alliage comparable auraient pu circuler par comptage à l'intérieur d'une marge fiduciaire relativement étroite. S'agissant maintenant du bronze, l'Egypte ayyūbide n'en vit frapper que de façon pour le moins sporadique et en quantités manifestement réduites, d'où l'hypothèse tentante et d'ailleurs bicentenaire selon laquelle les besoins du public en menue monnaie n'auraient pu être satisfaits que par l'utilisation d'un autre matériel, à savoir les « jetons » de pâte de verre abondants en Egypte depuis l'époque fāṭimide. En Asie, par contre, le bronze est frappé régulièrement et en quantités parfois énormes (Alep). Les poids des espèces de bronze ont été étudiés avec minutie, même si la référence systématique au 1/36e de *fals* (*Ḫarrūba*) peut paraître arbitraire.

Egalement au plan des considérations techniques, l'étude épigraphique confirme ce que l'on sait par ailleurs de la relève très progressive du coufique par le cursif, tous métaux confondus. Quant aux types faciaux non-épigraphiques (Représentations figuratives), ils sont strictement limités à la Ǧazīra et font partie intégrante de l'ensemble numismatique « turcoman » [2].

S'agissant enfin des aspects économiques, on ne trouve nulle part les problèmes monétaires abordés de front. On serait presque tenté de s'en féliciter, vu le bilan invariablement consternant des incursions de numismates sur le terrain de l'économie. On n'en sera en tout cas que plus à l'aise pour regretter, au détour d'une phrase ou d'un paragraphe, l'apparition de termes lourdement techniques et dont la seule présence semblerait indiquer que leur utilisateur suppose *a priori* résolus des problèmes qui n'ont même pas été posés. C'est le cas, p. 36-37, avec l'appel à la notion d'étalon monétaire, qu'il s'agisse de l'or et/ou de l'argent, de l'Egypte et/ou de la Syrie [3], et d'autant plus que l'optique dans laquelle l'auteur semble envisager la question de

[1] « ... the famous monetary reform of 622 H ... » (P. 36, etc.). Plus prudent : « currency reform » (P. 37, etc.).

[2] Zankides, Artuqides, etc. : voir *Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque Nationale* (Paris), t. V, en préparation.

[3] « To summarize : Saladin succeeded in shifting the monetary standard from the 4.25-gram gold dinar to the theoretically pure silver dirhem of 2.97 grams » ... : pareil volontarisme — chez un souverain du XIIe siècle ! — ne peut que laisser pantois, sachant qu'en matière monétaire les gouvernements ont invariablement, et jusqu'en cette fin de XXe siècle inclusivement, subi les événements beaucoup plus qu'ils ne leur ont commandé.

AnIsl 18 (1982), p. 287-292 Gilles Hennequin
Numismatique arabo-islamique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'approvisionnement en métaux monétaires paraît précisément incompatible avec l'hypothèse d'étalons métalliques. De même, et même s'il n'est pas déraisonnable de présumer le caractère fiduciaire des pièces de bronze et éventuellement des « jetons » de pâte de verre, leur désignation comme espèces « divisionnaires » implique à la fois une situation de subordination vis-à-vis d'autres espèces (Sans doute présumées « pleines », voir ci-dessus) et un mécanisme de convertibilité. Plus généralement, la circulation simultanée d'espèces monétaires de métaux, alliages et poids très divers ne pouvait manquer de poser un problème complexe pour lequel on cherche encore une formulation satisfaisante : certaines affirmations péremptoires paraissent donc totalement déplacées [1].

On n'est donc pas mécontent de franchir, p. 51-57, la « liste des abréviations et bibliographie » [2] et de se retrouver sur le terrain beaucoup plus ferme du *Catalogue* numismatique proprement dit.

La première partie (P. 58-196), de loin la plus substantielle, est consacrée au « sultanat d'Egypte ». Elle répertorie les émissions attribuables aux huit personnages qui, de Saladin à Tūrānšāh IV, combinèrent à un moment de leur carrière le gouvernement de l'Egypte et — largement par voie de conséquence, voir ci-dessus — une prééminence dans le reste des territoires ayyūbides, de l'Arménie au Yaman. On y trouve donc, en sus des produits des ateliers africains, ceux de nombreux ateliers asiatiques, qu'il s'agisse d'émissions de ces personnages antérieurement à leur arrivée en Egypte [3] ou d'émissions « impériales ». Pour Saladin, on distingue trois périodes successives, d'inégale importance : sous la suzeraineté effective d'al-ʿĀdil (Nūr al-Dīn) Maḥmūd b. Zankī, sous la suzeraineté nominale d'al-Ṣāliḥ Ismāʿīl b. Maḥmūd, enfin et surtout comme souverain indépendant. Dans cette troisième période, la référence aux ʿAbbāssides, Al-Mustaḍī' puis al-Nāṣir, permet de distinguer — de façon à vrai dire bien artificielle, vu le caractère parfaitement théorique de ladite allégeance califale — deux sous-périodes. A l'intérieur de la deuxième (Al-Nāṣir), la plus longue et la plus productive, la division se poursuit, d'abord géographique (Egypte, Syrie, Palestine, Mésopotamie), ensuite « métallique » : or, argent monnayage « divisionnaire » (Bronze et/ou pâte de verre); viennent ensuite les ateliers, et enfin les années. Ce plan (Province, « métal », atelier, année) est conservé pour les sept successeurs de Saladin en Egypte.

Le reste du catalogue est consacré aux principautés de Syrie (Alep; Damas; Ḥamāh), de Mésopotamie (Ǧazīra, i.e. « Mayāfāriqīn » [4]; Ḥiṣn-Kayfā) et du Yaman. La division ici adoptée est plus simple : souverain, métal, atelier, année. Les allégeances religieuse (Calife) et/ou politique (Suzerain : ayyūbide, rūm-salǧūq, etc.) ne sont qu'occasionnellement signalées.

Dans le catalogue, l'ordre d'énumération des ateliers ne paraît nulle part dicté par des critères alphabétiques arabes ou latins, et on doit donc supposer que d'autres facteurs non précisés ont

[1] « The exchange rate between gold and silver was regulated without difficulty » (P. 36) : comment ? Par qui ? Aux frais de qui ?

[2] Pêle-mêle, et alphabétiquement : abréviations, collections numismatiques visitées, sources bibliographiques utilisées (P. 55 : la littérature relative au *Traité des monnaies* d'al-Maqrīzī a reçu quelques additions depuis 1939 ...).

[3] Ex. : al-ʿĀdil Abū Bakr en Ǧazīra avant 596, al-Ṣāliḥ Ayyūb en Ǧazīra et/ou en Syrie avant 637, etc.

[4] E.v. Zambaur, *MPI*, p. 253-254 : *Mayyāfāriqīn*, orthographe qui paraît être la plus couramment utilisée.

AnIsl 18 (1982), p. 287-292 Gilles Hennequin
Numismatique arabo-islamique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

été pris en considération (Importance politique ? Fréquence et/ou volume des émissions ?) ou qu'on s'en est remis au seul hasard.

Pour chaque année, les dénominations entières précèdent les fractions, seules ces dernières étant signalées comme telles. Pour chaque dénomination, on distingue éventuellement les types, et, pour chaque type, les variantes.

Les unités typologiques sans atelier et/ou sans date — voir ci-après — sont, soit renvoyées à la suite, soit classées en fonction de critères de similitude avec les articles dûment « logés » et datés.

Un numéro est finalement attribué à chaque article, de 1 à 1015 pour l'ensemble du volume. Suit une description succincte de l'article : légendes, éléments non-épigraphiques. Le recours au dessin est précieux s'agissant de représentations humaines ou animales, de combinaisons géométriques (Rosaces, multilobes, etc. : p. 126, 197, etc.) ou de « fleurons » divers (P. 136, 137, etc.). Il n'était pas indispensable dans le cas de figures géométriques simples. De même, on s'explique mal certaines répétitions en vis-à-vis [1] ou à quelques pages de distance [2]. A la limite, une seule représentation du double carré dans un cercle ou du triple hexagramme dans un double cercle aurait suffi, ou alors il fallait en prévoir une à chaque article concerné; on ne voit donc vraiment pas le pourquoi des quinze exemplaires du premier et des dix du second, d'autant plus que leur apparition à tel endroit plutôt qu'à tel autre paraît bien n'être l'effet que du seul hasard.

Inévitablement, de nombreux articles sont décrits par référence à un article antérieur. En pareil cas, des doutes se font jour, s'agissant par exemple de la disposition réciproque des légendes et des éléments non-épigraphiques. D'autre part, le recours aux lettres *A, B, C,* etc. pour individualiser les types est d'un maniement délicat et fait même courir le risque de sérieuses confusions. Deux exemples suffiront. Al-ʿĀdil, Syrie, argent, Damas (P. 127-134) : le *dirham* de type *B* pour l'an 603 (n° 289 : deux rosaces entrelacées) ne rappelle nullement les types *B* de 602 ou 600 (n° 287, 283 : hexagramme), mais annonce le demi-*dirham* de type *A* pour 606 (n° 294), tandis que l'hexagramme caractérise le *dirham* de type *C* pour 610 (n° 300) et à nouveau celui de type *B* pour 612 (n° 303), etc. Al-ʿĀdil, Egypte, or (P. 115-123) : la notice introductive (P. 115-116) et la table de la page 123 donnent à croire que deux types *A* et *B* se retrouvent et se suivent à la fois au Caire et à Alexandrie de 596 à 615. Or, pour l'an 597 à Alexandrie, il semble bien qu'*A* et *B* « remontent » tous deux à *B* du Caire pour la même année : dans chaque cas, en effet, l'« isnād » nous ramène au même n° 235 (Type *A :* n° 253-252-235 — Type *B :* n° 254-251-249-248-246-235).

Chaque numéro comporte la liste des exemplaires identifiés, et c'est à ce niveau qu'apparaissent l'ampleur colossale et les dimensions littéralement planétaires de la recherche menée à bien par P.B. Très fréquemment on signale, à propos d'un exemplaire, une différence parfois substantielle, épigraphique et/ou décorative, par rapport à la description qui précède : dès lors, on se trouve bel et bien en présence d'une variante typologique.

Les informations concernant la pièce proprement dite se limitent à la référence (Collection), au diamètre en millimètres et/ou au poids en grammes (S'ils sont connus) et à la mention éventuelle de l'illustration.

[1] Ex. : p. 256-257. — [2] Ex. : p. 58-61, 104-108-114-116, 238-252.

AnIsl 18 (1982), p. 287-292 Gilles Hennequin
Numismatique arabo-islamique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'index des ateliers (P. 306-321) suit strictement l'ordre alphabétique latin, avec *Mint missing* entre *Makkah* et *Miṣr*, *No mint* entre *Niṣibin* [1] et *Qal'at Ja'bar* et *Unidentified mint* entre *Ta'izz* et *Zabīd*. On situe assez mal ces trois catégories par rapport aux trois possibilités effectives : certitude que l'article ne comportait pas la mention de l'atelier (Et/ou celle de la date); certitude que l'article comportait la mention de l'atelier (Et/ou de la date), mais la lecture en est impossible sur les exemplaires aujourd'hui disponibles; les exemplaires aujourd'hui disponibles sont dans un état de conservation tel qu'il n'est pas possible de dire si l'article comportait ou non la mention de l'atelier (Et/ou de la date). Quatre colonnes indiquent, pour chaque atelier, la date de l'article (Sauf si *undated* ou *missing :* possibilités 1 ou 2 ci-dessus ?), le métal, le souverain et le numéro dans le catalogue.

L'index chronologique (P. 322-334), en cinq colonnes, fournit l'année, l'atelier, le métal, le souverain et le numéro.

Enfin, dans les cinquante planches, P.B. reste fidèle à son procédé habituel : moulages en plâtre, les parties saillantes ayant été passées à la mine de plomb.

L'exécution matérielle est remarquablement soignée. Le nombre des défaillances ayant échappé à la correction des épreuves paraît minime eu égard à l'immensité de la tâche [2].

Les bibliothèques numismatiques vont donc pouvoir s'orner d'un nouveau monument [3]. On peut quand même se demander si de pareilles tentatives sont encore recommandables. La principale justification d'un *corpus* est, par définition, d'être complet, ou du moins aussi complet que possible. Or, considérant d'une part la longueur des délais de préparation et d'élaboration et d'autre part le rythme des découvertes de nouveaux matériels [4], l'utilisateur éprouve, à peine l'ouvrage effectivement paru, le besoin d'une nouvelle édition revue et complétée [5]. On note que dans d'autres domaines de la numismatique — monnaies grecques, par exemple — on préfère rester dans la voie analytique et organiser systématiquement la publication des collections existantes. Par ailleurs, et si de grandes synthèses méritent encore d'être entreprises, on imagine mal que ce puisse être autrement que dans le cadre d'efforts collectifs et planifiés. Enfin, il reste à voir dans quelle mesure, à moyenne échéance, le développement de nouvelles techniques [6] n'amènera pas la notion même de *corpus* à tomber peu à peu en désuétude.

[1] Zambaur, p. 256-257 : *Naṣibin*, avec deux *I* longs.

[2] Entre autres : p. 251, le texte occupant la moitié inférieure de la page est à replacer avant le n° 832 et l'illustration de *832 BM* (Pl. XL) n'est pas signalée; p. 276, les dates *AD* sont à rectifier; pl. L, «101 » pour 1012, etc.

[3] Le prix de vente au détail risque malheureusement de décourager les particuliers ...

[4] Ouverture ou examen approfondi de collections existantes, trouvailles, fouilles, etc.

[5] Un seul exemple : les fouilles menées en Syrie et en Turquie depuis quinze ans rendent dérisoires les dépouillements antérieurs concernant les bronzes ayyūbides d'Alep, Damas, Ḥarrān, etc.

[6] Comp. *Computers in numismatics* (Colloque de Londres, 11.11.1978), dans *BSFN*, XXXIV-1, Janvier 1979, p. 455-459. « Einsatz alphanumerischer Datenverarbeitung in der Numismatik », C.I.N., *Newsletter*, 2, February 1981, p. 5.

AnIsl 18 (1982), p. 287-292 Gilles Hennequin
Numismatique arabo-islamique.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net